

MESSAGE DE MADAME NADINE MORANO

Secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité

Assemblée Générale de l'APF

Le 26 juin 2010

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité m'associer à vous par ce message pour vous réaffirmer l'engagement du Gouvernement en faveur du handicap.

Je tiens tout d'abord à saluer Monsieur Jean-Marie BARBIER pour sa ténacité sans faille et son exigence au service des personnes handicapées. Il nous est arrivé de ne pas partager le même avis. Mais je respecte profondément en lui, l'homme de conviction.

Je n'oublie pas qu'en matière de handicap, c'est la société civile qui pour l'essentiel a fait le travail pour vaincre l'ignorance et faire progresser l'accompagnement du handicap.

Je veux vous convaincre, néanmoins, que l'équipe gouvernementale en place, dans son entier, a su vous entendre et prendre le relais. C'est le sens, en tout cas, de l'installation par le Premier ministre, le 9 février dernier, du Comité Interministériel du Handicap (CIH) qui réunit désormais tous les ministres chargés de garantir la mise en œuvre cohérente et opérationnelle de la loi du 11 février 2005, avec un seul mot d'ordre : **l'accès au "droit commun" pour tous.**

1. VOUS APPELEZ DE VOS VŒUX LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PRINCIPE D'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE.

Et c'est vrai, le temps presse. Transports, lieux publics, magasins... Dans cinq ans, au 1er janvier 2015, toutes les villes devront être accessibles aux personnes handicapées. C'est un travail titanesque qui est devant nous.

J'ai installé le 11 février dernier **l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle**, dont l'objectif est de recenser les progrès réalisés en matière d'accessibilité, d'identifier les obstacles rencontrés, recenser et valoriser les bonnes pratiques.

Secondé par 1 100 commissions communales et 400 commissions intercommunales, il va suivre et favoriser l'atteinte de nos objectifs.

Je fais toute confiance à Jean-Marie BARBIER, son vice-président pour mener à bien ce chantier.

➔ Je veux que nous ayons très vite en France des **transports accessibles** partout et pour tous ! Accessible ? C'est à dire que, quel que soit le problème de mobilité, on puisse y circuler, utiliser les différents services sans avoir besoin d'une tierce personne.

Les incidents survenus récemment sur un vol Paris Nice, nous ont amenés, le 21 avril dernier, Eric WOERTH, Dominique BUSSEREAU et moi-même, à mobiliser tous les transporteurs. Nous leur avons demandé qu'à l'occasion de la prochaine réunion de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle, qui se tiendra le 21 septembre prochain, ils nous présentent, en toute transparence, leurs objectifs et un calendrier à trois ans en matière d'accessibilité.

→ Concernant l'accessibilité des logements neufs.

Là encore, la loi de 2005 a posé des exigences très claires. Depuis l'été 2009, les dérogations ne sont plus autorisées pour la construction des logements neufs. Toutefois, des mesures de substitution pourront être mises en œuvre dès lors que l'impossibilité de mise en accessibilité sera prouvée. Cette nouvelle procédure est actuellement examinée au Parlement dans le cadre de la proposition de loi de Paul BLANC sur les MDPH. Ainsi, une voie alternative devra être trouvée afin qu'en définitive le logement soit accessible. Je serai intransigeante là-dessus. Et je souhaite que le décret qui sera pris en application de la loi soit rédigé en concertation avec l'ensemble des associations de personnes handicapées.

→ L'accessibilité, c'est aussi la politique d'intégration dans l'école ordinaire

Près de 190 000 enfants handicapés sont aujourd'hui scolarisés à l'école ordinaire. C'est 30 % de plus qu'en 2004. C'est un des grands acquis de la loi du 11 février 2005 et, reconnaissons-le, un défi que l'Education nationale a su relever. La scolarisation en milieu ordinaire nécessite parfois que l'enfant handicapé soit accompagné par un auxiliaire de vie scolaire : près de 54 000 enfants sont désormais accompagnés individuellement. Lors des deux dernières rentrées, 4700 AVS ont été recrutés, soit une augmentation de presque 50 %, portant leur nombre à près de 10 000 ETP. Mais à mesure de cette évolution, l'impératif de la qualité de l'accompagnement a émergé de plus en plus fortement : les familles attendent que l'AVS soit formé et sache s'adapter à la situation particulière de l'enfant. Nous avons donc lancé avec Luc CHATEL, une grande concertation sur ce sujet, afin de déterminer un dispositif qui permette de garantir : la qualité et la continuité des accompagnements pour les enfants qui en ont besoin. L'APF a été présente à toutes les réunions et je tiens à remercier tous vos collaborateurs qui se sont investis dans le sujet.

Avec Luc CHATEL, nous avons décidé que la solution des services d'accompagnement et d'aide à domicile était la plus à même de répondre à nos objectifs. Il n'est en aucun cas question de transférer tous les AVS vers les services d'aide à domicile : Il s'agit des AVS-individuels, qui arrivent en fin de contrat et qui sont amenés à continuer leur accompagnement. Nous ne nous priverons pas non plus des associations qui se sont investies dans le dispositif transitoire de 2009. Nous avons souhaité avec Luc

CHATEL que les deux dispositifs coexistent. Deux conventions ont donc été signées début juin. Une avec les associations et une autre avec les services d'accompagnement et d'aide à domicile.

La solution proposée n'est pas figée : nous mettons en place un comité de suivi du dispositif afin de l'évaluer et de l'adapter

2. EN JUIN 2007, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EMETTAIT DEVANT VOUS LE VŒU QUE PENDANT LES CINQ ANNEES A VENIR, PAS UN SEUL JOUR NE SE PASSE SANS QUE NOUS TRAVAILLIONS AU SERVICE DES PERSONNES AYANT UN HANDICAP, DES PERSONNES FRAGILES ET DE LEURS FAMILLES.

Nicolas SARKOZY promettait bientôt une revalorisation sans précédent de l'AAH et s'engageait en faveur d'un plan de création de 50 000 nouvelles places en établissement. Nous tiendrons nos engagements !

➔ La loi du 11 février 2005, il fallait la mettre pleinement en œuvre.

Cela a été ma priorité depuis ma prise de fonction. C'est un travail considérable, qui a été réalisé. La politique du handicap de ce gouvernement c'est aussi un effort extrêmement important de la nation en faveur des personnes handicapées : 39 milliards d'euros et pour ce qui nous concerne, des plans ambitieux, avec au premier chef, le plan de création de 50 000 places doté de 1,5 milliards d'euros.

➔ Ensuite, je voudrais rappeler l'engagement sans précédent du gouvernement pour faire de l'AAH une véritable source de revenus pour les personnes handicapées : d'abord en revalorisant l'AAH continûment depuis 2008 et également pour faire de l'AAH un véritable tremplin vers l'emploi : suppression de la condition d'inactivité d'un an, examen de la Reconnaissance de la qualité de travailleurs

handicapés pour toute demande d'AAH et surtout le cumul entre l'AAH et les revenus d'activité.

→ En ce qui concerne l'actualité et la Réforme des retraites en préparation.

Sur ce point, je veux vous rassurer : le dispositif de départ anticipé pour les personnes handicapées qui ont travaillé, et la prise en compte par l'assurance vieillesse, des périodes pendant lesquelles les parents ont dû interrompre leur carrière professionnelle, pour élever leur enfant handicapé, n'est pas remis en cause par la réforme des retraites présenté par Eric WOERTH.

CONCLUSION

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je rends un hommage appuyé à l'humanité qui anime votre engagement. Vous êtes tous des militants. Des citoyens qui ont pris leurs responsabilités au-delà de ce qui se pratique habituellement. Pour ma part, j'en suis convaincue : la compétitivité, les résultats économiques sont naturellement des exigences incontournables pour les pays développés qui souhaitent préserver leurs acquis économiques et sociaux. Mais, si complètes que puissent être demain nos victoires sur ce terrain, nous n'aurons pas avancé d'un pouce si au milieu de l'évolution imposée par le monde moderne, nous ne parvenons pas à construire un ordre dans lequel la dignité des êtres les plus fragiles sera respectée.

Je vous remercie.